



Mieux vivre l'immobilier

PJ ELAN voté par la CMP – volet RENOVATION ENERGETIQUE

**Attention, la loi ELAN n'est pas votée définitivement et n'a pas été publiée au JO.
Ces dispositions ne sont pas encore applicables.**

Article du projet de loi ELAN*	Article modifié/ajouté	Objet	Entrée en vigueur
21	Article L 241-9 du code de l'énergie	Individualisation des frais de chauffage et de refroidissement	Décret à venir
21 bis E	Article L 22-6 code de l'environnement	Possibilité pour le préfet d'interdire les appareils de chauffage polluant	Immédiate
55	Art L 111-10-3 CCH	Obligation de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments tertiaires	Décret à venir
55 bis AA	Art. L 346-1 et s. du code de l'énergie	Clarification de la propriété des colonnes montantes électriques	2 ans à compter de la promulgation de la loi
55 ter	Art L 111-10-5 CCH	Création du carnet numérique d'information, de suivi et d'entretien du logement	Décret à venir

*Attention, les articles subiront une renumérotation avant promulgation